



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU JEUDI 25 MARS 2021

Motion - Pour un plan de soutien en période de restrictions imposées par la Confédération et un plan de relance post-COVID-19 pour notre commune

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chères/chers collègues,

Pour rappel, le budget 2021 soumis au Conseil ne comprenait ni mécanismes concrets de soutien à notre population, nos entreprises, commerces et associations pendant les restrictions liées au Covid-19, ni mécanismes concrets de relance espérée alors au début de l'année 2021.

C'est pourquoi, lors de sa séance du 12 décembre 2020, l'Entente Aiglonne soumettait un amendement pour l'octroi d'un montant d'un million de francs (CHF 1'000'000.-) à un fonds de réserve destiné à des crises économiques et sanitaires.

- Vu que la dotation de cinq cent cinquante mille francs (CHF 550'000.-) au fonds de réserve, créé au moment du bouclage des comptes communaux 2019 et destiné à des crises économiques et sanitaires, est épuisée ou en passe de l'être ;
- Vu que le Conseil communal, sur injonction de la Municipalité, a refusé cet amendement le 12 décembre 2020 ;
- Vu que la Municipalité a déjà octroyé à titre d'aide aux locataires commerciaux pour janvier 2021 une réduction de 70% des montants des loyers ;

Il a accepté d'accorder un rabais de 70 % en faveur des locataires commerciaux pour le mois de janvier 2021, en raison des mesures restrictives subies dans le contexte de la lutte contre le COVID19

- Vu que cette aide va, sans doute, être renouvelée au coup par coup pour les mois de février et mars 2021, voire les mois à venir ;
- Vu que la durée des restrictions imposées par la Confédération s'allonge ;
- Vu que la situation sanitaire endurée va continuer à déployer des effets néfastes tangibles pour notre population et notre économie locale ;

il est urgent que la Municipalité se donne les moyens de sa politique en 2021 et puisse réagir rapidement et concrètement face à la situation difficile que traversent nos entreprises, nos associations culturelles, sportives, associatives, voire caritatives ; ces dernières étant déjà engagées à soutenir la population la plus démunie de notre commune.

La Municipalité est appelée à soumettre un plan de soutien et un plan de relance post-COVID-19 chiffrés pour notre commune, dans un cadre financier annoncé à un million de francs (CHF 1'000'000.-).

Nous soumettons cette motion avec la demande explicite que le vote de renvoi direct en Municipalité se fasse de manière nominative lors du prochain Conseil du 25 mars.

Pour l'Entente aiglone : Philippe Bellwald

Aigle, le 13 mars 2021

